

**Comité exécutif du programme  
du Haut Commissaire**

20 février 2018  
Français  
Original : anglais et français

**Comité permanent**  
71<sup>e</sup> réunion

---

## **Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)**

### **A. Analyse de la situation, y compris de nouveaux développements**

#### **Situation syrienne**

La situation syrienne continue aujourd’hui d’être la crise humanitaire et de réfugiés la plus importante dans le monde, avec environ 6,1 millions de Syriens déplacés à l’intérieur de leur propre pays et près de 5,5 millions de réfugiés en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie. Malgré les défis opérationnels, le HCR a fait parvenir en 2017 à environ 6,2 millions de personnes à l’intérieur de la République arabe syrienne des services de protection, des abris, des articles de première nécessité et de l’assistance en matière de santé, notamment par des interventions transfrontalières à partir de la Jordanie et de la Turquie. Quelques régions ayant gagné une relative stabilité, près de 75 000 réfugiés syriens et 720 000 déplacés internes sont retournés dans leur lieu d’origine. Ces retours spontanés ont eu lieu sans la facilitation du HCR, car l’Organisation estime que, d’une manière générale, les conditions ne sont pas encore réunies pour un retour sûr, digne et durable.

Les interventions du HCR en faveur des réfugiés sont conçues conformément aux engagements souscrits dans le cadre du Grand compromis et au principe du partage de la charge et des responsabilités qui constitue l’épine dorsale du Cadre d’action global pour les réfugiés, contenu dans l’annexe I de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le HCR continue de diriger le Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne (3RP), construit autour des plans nationaux dirigés par des gouvernements et axé sur une programmation innovante et rentable impliquant une coalition de plus de 270 partenaires. Pour la période 2018-2019, le 3RP nécessite 4,4 milliards de dollars E.-U. pour aider plus de 9 millions de personnes, dont 5,3 millions de réfugiés et 3,9 millions de personnes membres de communautés d’accueil.

Malgré la générosité constante des pays d’accueil, les conditions de vie pour les réfugiés syriens dans la région continuent d’être difficiles. Surtout en zones urbaines, le HCR transfère de l’argent chaque mois à près de 70 000 ménages réfugiés et en fait parvenir à d’autres ménages par ses mécanismes de coordination pour les espèces et des partenaires. Le programme de préparation à l’hiver de 2018 a déjà atteint 2,6 millions de Syriens, surtout grâce à des transferts monétaires à buts multiples.

#### **Situation en Iraq**

En décembre 2017, le Gouvernement iraquien a annoncé la libération de toute l’étendue de son territoire de l’emprise des groupes armés non étatiques, ce qui a créé une situation où de nouveaux déplacements ont lieu en même temps que les retours. Selon la matrice de suivi de l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), le nombre de personnes rentrées dans leur lieu d’origine dépasse actuellement le nombre de personnes déplacées à l’intérieur du pays. Toutefois, l’environnement de protection pour les civils demeure précaire à cause de la persistance de l’insécurité, de la destruction à grande échelle des habitations et des

infrastructures, de l'absence de possibilité de moyens d'existence, et du risque d'être attaqué encouru par les personnes considérées comme ayant des liens familiaux avec les extrémistes.

L'Iraq compte environ 3,6 millions de déplacés internes, dont environ 2,6 millions qui se sont déplacés à cause des conflits et des violences qui ont lieu depuis 2014. En 2017, le HCR a assisté 1,2 million de déplacés internes, de personnes retournées et de membres de communautés d'accueil avec des articles de première nécessité, et plus de 800 000 personnes avec des activités de suivi de la protection. En 2018, il continuera à mener en temps voulu des activités de proximité et de suivi de la protection pour évaluer les besoins, fournir de l'aide juridique et de l'appui en matière de documents d'état civil aux déplacés internes, aux personnes retournées et à d'autres Iraquiens affectés par le conflit, et les orienter vers des services spécialisés. Le HCR continuera aussi à fournir des abris et des articles ménagers de base à plus de 230 000 déplacés internes dans 35 camps créés ou gérés par le HCR et ses partenaires, et à assurer leur protection.

### Afrique du Nord

Avec actuellement environ 420 000 réfugiés et demandeurs d'asile, l'Afrique du Nord constitue un milieu opérationnel complexe, marqué à la fois par de nouvelles situations de réfugiés et des situations de réfugiés prolongées, résultant notamment des mouvements mixtes. Malgré les restrictions en cours sur l'accès de l'aide humanitaire, le HCR a pu évacuer en 2017 près de 400 réfugiés vulnérables de Libye, ce qui constitue la première opération du genre pour l'Organisation dans ce contexte. Même s'il s'agit d'une avancée encourageante, des milliers de réfugiés et de migrants demeurent pris au piège dans de mauvaises conditions de détention. Le HCR et ses partenaires ont effectué en 2017 plus de 1 000 visites dans 35 centres de détention, réussissant à faire libérer plus de 1 350 réfugiés et demandeurs d'asile détenus. En octobre 2017, à la suite d'affrontements à Sabratha et autour de cette ville, le HCR a fourni une assistance d'urgence à environ 15 000 réfugiés et migrants qui étaient maintenus en captivité par des passeurs. Il a par ailleurs renforcé ses capacités et élargi ses partenariats, notamment avec des organismes nationaux, pour répondre aux besoins de plus d'un demi-million de Libyens déplacés internes et retournés.

En Égypte, où 215 000 réfugiés et demandeurs d'asile issus de 65 pays sont enregistrés auprès du HCR, une nouvelle procédure a été introduite pour contribuer à réduire le délai d'attente pour l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié. En Mauritanie et en Tunisie, le HCR a lancé un nouveau système biométrique de gestion de l'identité afin d'améliorer les procédures d'enregistrement. En Mauritanie, il continue de maintenir les infrastructures dans le camp de Mbera pour les réfugiés et les communautés d'accueil, étant donné que l'insécurité généralisée dans le Nord du Mali et la région continue, d'une manière générale, à provoquer des déplacements en direction du pays.

Par ailleurs, le HCR continue de fournir de l'assistance vitale à 90 000 réfugiés sahraouis vulnérables dans cinq camps près de Tindouf en Algérie. Dans le cadre de la stratégie multipartite et pluriannuelle de protection et de solutions de l'Algérie, le HCR réunit divers acteurs – y compris les communautés de réfugiés, des entités publiques, des organismes des Nations Unies et d'autres partenaires – pour plaider en faveur de l'établissement d'un système national d'asile et de l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux de santé et d'éducation.

### Yémen

Environ 22,2 millions de Yéménites – plus de trois quarts de la population du pays – ont actuellement besoin d'assistance, les besoins étant urgents pour 11,3 millions de personnes. À cause de l'aggravation du conflit, les besoins cruciaux de protection ont doublé au cours de l'année écoulée, et 3,4 millions d'autres personnes ont actuellement besoin d'assistance humanitaire. Seulement au cours de ces derniers mois, environ 85 000 Yéménites ont été contraints de fuir leurs maisons.

Malgré les défis sur le terrain, ayant abouti à la suspension en décembre 2017 des opérations des Nations Unies au Yémen, l'Organisation et ses partenaires ont continué à fournir de l'assistance vitale. En particulier, elle a satisfait les besoins généraux en matière de protection

et d'abris, en distribuant des espèces à plus de 12 000 ménages yéménites déplacés, afin de les aider à passer les mois d'hiver. En outre, elle a fourni des allocations-logement et des subventions en espèces à buts multiples à 17 000 ménages, aidé des communautés à construire 4 750 abris et fourni depuis octobre 2017 des articles de première nécessité à 26 000 familles.

Malgré le conflit et la grave situation humanitaire, les arrivées se poursuivent au Yémen, en provenance de la Corne de l'Afrique. Environ 100 000 nouvelles arrivées ont eu lieu uniquement en 2017. Depuis octobre 2017, plus de 500 personnes ont été enregistrées par le HCR et les autorités au sud du pays. Malgré cette tendance, les conditions au Yémen ne sont pas considérées comme favorables à l'asile. Le HCR a lancé dans la Corne de l'Afrique la seconde phase de la campagne de sensibilisation à la « traversée dangereuse », en vue d'informer les réfugiés de la situation au Yémen et des risques de protection encourus pendant la traversée de la mer et à l'arrivée. En coordination avec l'OIM, le HCR a également aidé près de 1 000 réfugiés somaliens qui voulaient rentrer dans leurs pays. Le programme mené à cet effet se poursuivra en 2018, environ 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile étant encore au Yémen.

### Mouvements mixtes et secondaires

Si les mouvements mixtes à grande échelle en provenance de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, vers ou à travers cette région, se sont poursuivis en 2017, le nombre de personnes arrivées en Europe par mer en provenance de la région (environ 172 300) a diminué d'environ 50 % par rapport à 2016. Malheureusement, la mort ou la disparition en mer d'environ 2 800 personnes ont été signalées.

Sur la route de la Méditerranée occidentale, le nombre total d'arrivées (28 350 personnes, dont 6 250 par voie terrestre) a plus que doublé par rapport à 2016. Même si le taux d'arrivées par voie terrestre est demeuré inchangé, les arrivées par mer ont augmenté pour passer d'environ 8 000 en 2016 à plus de 22 100 en 2017. Les Algériens et les Marocains représentaient 12 % des personnes arrivées.

La route de la Méditerranée orientale a connu une baisse significative du nombre d'arrivées, étant donné que la route des Balkans est demeurée fermée. Sur cette route, il y avait 29 700 personnes, surtout des Afghans, des Iraquiens et des Syriens, contre 173 500 personnes en 2016.

Malgré une diminution de 35 %, la route de la Méditerranée centrale demeure la plus fréquentée, avec environ 119 350 arrivées en Italie en 2017, en provenance surtout de Libye. Les départs de la Tunisie vers l'Italie, principalement de Tunisiens, se sont multipliés par quatre pour atteindre près de 4 780 personnes. Même si, d'une manière générale, la diminution ne s'explique pas, les raisons suivantes pourraient être invoquées à cet égard : une capacité accrue des autorités libyennes à s'engager dans les opérations de recherche et de sauvetage en mer ; les changements dans les dynamiques de réseaux de passeurs, et les conflits près des principaux points de départ en Libye. Avec la réduction du nombre de personnes partant de Libye, le HCR demeure préoccupé par le fait que les réfugiés pourraient errer dans le pays, sans accès à la protection. Un certain nombre de mesures sont en train d'être prises pour répondre à cette préoccupation, dont l'évacuation et la réinstallation dans des pays tiers, pour les plus vulnérables, le plaidoyer en faveur des alternatives à la détention et un soutien accru en milieu urbain.

Des actions de proximité en Algérie, en Libye et en Tunisie ont permis au HCR de dresser un tableau plus complet des mouvements mixtes le long de la route de la Méditerranée centrale et d'ajuster ses interventions en conséquence, notamment par une collaboration interinstitutions renforcée, la collecte et l'analyse de données et la prise en charge. En particulier, il ressort des études que l'Europe n'est pas nécessairement la destination voulue de bon nombre de réfugiés et de migrants empruntant cette route et qu'un grand nombre se voient obligés de traverser la Méditerranée après avoir fait face à des violences et à l'insécurité dans des pays le long de l'itinéraire.

## B. Progrès et défis dans la réalisation des priorités stratégiques globales

### Créer un environnement de protection favorable

Le HCR continue à travailler avec des gouvernements et d'autres partenaires pour davantage améliorer l'environnement de protection pour les déplacés au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et en provenance de cette région. En 2017, il a conseillé les pays mettant au point des législations nationales sur l'asile et travaillé étroitement avec la Ligue des États arabes sur le projet de « convention régissant le statut des réfugiés dans les États arabes ». En Israël, il a plaidé en faveur de l'accès à un statut juridique et favorisé les solutions pour les réfugiés érythréens et soudanais arrivés ces dernières années dans le pays par voie terrestre. En outre, il a continué à procéder à l'enregistrement biométrique individuel et à la détermination du statut de réfugié pour les personnes relevant de sa compétence. Le HCR a également mené des activités en vue de préserver l'intégrité, la qualité et l'efficacité du processus de détermination du statut de réfugié.

Les approches communautaires, tenant compte des dimensions âge, genre et diversité en matière de protection, sont demeurées parties intégrantes de la réponse du HCR dans la région. En 2017, près de 3 000 membres de communautés ont participé à l'identification et à l'orientation vers l'Organisation des personnes exposées à des risques élevés. Plus de 250 centres communautaires ont fourni aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil vulnérables des possibilités de formation professionnelle, de prise en charge psychosociale d'information en matière juridique. En République arabe syrienne, plus de 200 000 personnes ont bénéficié de l'assistance communautaire, notamment de l'assistance directe, de l'appui psychosocial et de l'éducation ou des cours de remédiation.

### Assurer la protection contre la violence et l'exploitation

Avec plus de 2,5 millions d'enfants syriens réfugiés dans la région, la protection de l'enfant a été en 2017 un élément clé de la réponse du HCR en matière de protection. Parmi les principales priorités, il y avait le renforcement des systèmes nationaux de protection de l'enfant et la garantie de l'accès non discriminatoire à ces systèmes pour tous les enfants relevant de la compétence du HCR ; l'amélioration de l'accès à l'enregistrement des naissances et aux procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et la fourniture de services de qualité aux enfants réfugiés séparés de leurs familles ou ayant subi des violences, des abus ou de l'exploitation.

En 2017, plus de 694 000 filles et garçons dans les principaux pays d'accueil de réfugiés syriens ont bénéficié des programmes du HCR en matière d'appui psychosocial et de protection de l'enfant. En collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le HCR a mis au point une stratégie régionale pour lutter contre le travail de l'enfant chez les réfugiés syriens. Des consultations en vue du renforcement des programmes centrés sur les jeunes en Égypte et en Jordanie ont été entreprises, d'autres consultations avec les jeunes étant prévues en 2018 en Iraq et en Turquie.

La prévention et la lutte contre les violences sexuelles et de genre constituent une autre priorité pour le HCR dans la région. De janvier à septembre 2017, près de 135 300 personnes ayant survécu aux violences sexuelles et de genre, ou exposées à ce fléau, y compris des garçons et des hommes, ont bénéficié de services multisectoriels. Le HCR a aussi renforcé la collecte et la gestion des données sur les cas de violences sexuelles et de genre, notamment par l'utilisation des systèmes de gestion de l'information sur les violences liées au genre.

En décembre 2017, le HCR a publié un rapport intitulé « *Gender equality promising practices: Syrian refugees in the Middle East and North Africa* » (Pratiques prometteuses en matière d'égalité des sexes : réfugiés syriens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord) qui souligne les bonnes pratiques de promotion de l'égalité entre les sexes dans les programmes humanitaires et la lutte contre les violences sexuelles et de genre, notamment les leçons apprises et les recommandations. Le HCR a également mené une étude sur les violences sexuelles à l'encontre d'hommes et de garçons réfugiés, afin de contribuer à veiller à ce que les lois, les politiques et les services tiennent compte de leurs besoins. Les conclusions de

cette étude ont été publiées en octobre 2017 dans un rapport intitulé « *We keep it in our heart: sexual violence against men and boys in the Syria crisis* » (Nous le gardons dans notre cœur : Violences sexuelles contre des hommes et des garçons dans la crise syrienne).

### Réaliser des solutions

Les cas d'environ 44 000 réfugiés de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, dont plus de 37 000 Syriens et près de 2 900 Iraquiens, ont été présenté en 2017 pour la réinstallation. Le chiffre représente seulement 7,5 % des besoins globaux de réinstallation de la région pour l'année (environ 585 915). Les changements de politique aux États-Unis d'Amérique, ont eu un grand impact sur la région et la Turquie, les allocations de quotas réduisant les perspectives de réinstallation de 45 %.

Conformément aux engagements exposés dans le Cadre d'action global pour les réfugiés, le HCR a encouragé la mise au point de nouveaux programmes de réinstallation et l'élargissement des programmes existants comme moyens d'améliorer le partage de la charge et des responsabilités avec les pays d'accueil. En particulier, il collabore avec les États par le Mécanisme d'appui aux pays de réinstallation émergents (ERCM) pour essayer d'accroître le nombre de places de réinstallation et de voies complémentaires d'admission disponibles pour les réfugiés.

De plus, le HCR a travaillé en 2017 avec le Président du Groupe central pour la réinstallation des réfugiés syriens (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et le Président du Groupe central pour la Méditerranée (France) afin de partager les bonnes pratiques et d'identifier les solutions durables, notamment l'évacuation des réfugiés de Libye et leur réinstallation. Il a travaillé avec des partenaires issus de municipalités, des institutions académiques, des organisations non gouvernementales et du secteur privé pour analyser l'impact de la séparation des familles sur les réfugiés et leur prodiguer des conseils sur les possibilités de bourse et de mobilité de la main-d'œuvre. Le HCR a également procédé à la détermination de l'intérêt supérieur des enfants non accompagnés et séparés de la région pour identifier des arrangements alternatifs de leur garde, assurer leur protection et trouver des solutions en leur faveur.

### Mobiliser des appuis publics, politiques, financiers et opérationnels par des partenariats stratégiques

Le HCR continue à renforcer ses relations avec les États et d'autres partenaires dans l'application pratique du Cadre d'action global pour les réfugiés et les processus conduisant à l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés. En 2017, les principales réalisations comprennent l'appui à la création du Réseau MENA de la société civile pour les déplacements, devant être lancé en 2018, et la signature d'un mémorandum d'entente avec le Centre mondial pour le Moyen-Orient de l'université de Columbia. En 2018, l'accent sera principalement mis sur l'exploration des voies et moyens de coopération avec le secteur privé pour améliorer les possibilités de moyens d'existence et d'emploi pour les réfugiés et d'autres personnes déplacées.

## C. Information financière

Le budget actuel de la région MENA pour 2018 est de 2 423,3 millions de dollars E.-U., pour les réponses aux situations en Iraq, en Libye, en République arabe syrienne et au Yémen. Tenant compte du nombre de réfugiés et de déplacés retournés en 2017 dans leurs régions d'origine en République arabe syrienne, le budget initial de 2 168,10 millions de dollars E.-U., approuvé en octobre 2017 par le Comité exécutif, a été augmenté de 255,2 millions de dollars E.-U. Cette augmentation permettra de soutenir les activités visant à protéger les retours spontanés, à les aider et à favoriser les conditions nécessaires pour des retours à grande échelle dans l'avenir.

Le budget actuel de 2018 dépasse celui de 2017 de 163 millions de dollars E.-U. (2 260,3 millions), tenant compte d'importants besoins humanitaires actuellement ressentis dans la région. En 2017, les contributions pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord s'élevaient à 1 231,2 millions de dollars E.-U., soit 54 % du total des besoins de 2 260,3 millions de dollars E.-U. Au 13 février 2018, les contributions s'élevant au total à 177,8 millions de dollars E.-U, soit 7 % des besoins financiers de la région pour 2018, ont été enregistrées.

---